

M. GOTT: J'invoque le règlement. Je dis que la consommation canadienne du tabac n'a pas augmenté.

L'hon. M. MACKENZIE (Vancouver): Ce n'est pas là un point de règlement.

M. POULIOT: Je vous prie, monsieur le président, de ne pas tolérer pareilles interruptions quand je traite de questions sérieuses. Je parle de l'industrie du tabac qui intéresse de nombreux cultivateurs de l'Ontario, de Québec et d'autres régions du pays. C'est un sujet fort important et je ne l'ai pas traité d'une façon légère. Je plaisante parfois avec l'honorable député d'Essex-Sud (M. Gott), mais je ne m'occupe pas beaucoup de lui. Je déplore qu'au cours de la discussion sur un sujet d'une si grande importance pour nombre d'agriculteurs, mon honorable collègue continue à blaguer, nous envoie des cigares et parle comme si cela n'intéressait pas les électeurs. J'espère que vous userez de votre autorité pour le faire tenir tranquille, sans quoi je devrai demander l'intervention du sergent d'armes pour le faire expulser de la salle, pendant la discussion d'une question qui offre un tel intérêt pour ses électeurs. S'ils étaient ici et le voyaient plaisanter et interrompre un collègue en train de parler d'un produit aussi important que le tabac et des exportations et importations de cet article, personne ne voterait pour lui aux prochaines élections. Je regrette beaucoup pour lui qu'il n'ait pas plus d'intelligence, mais il ne faut pas que ses électeurs en souffrent. Etant donné qu'il prétend que la production domestique n'a pas augmenté, je donnerai des chiffres fournis par le Bureau de la statistique.

M. GOTT: J'ai dit la consommation, non la production.

M. POULIOT: En l'année 1932-1933, nous avons produit 2,217,447 livres de plus qu'en 1930-1931.

M. le PRÉSIDENT (M. Gagnon): Je prie les honorables députés des deux côtés de la Chambre de maintenir l'ordre.

M. GOTT: Pour m'expliquer sur un fait personnel, permettez-moi de dire que je n'ai pas affirmé que la production du tabac n'a pas augmenté au Canada, j'ai dit que la consommation du tabac n'a pas augmenté. Je ne veux pas que l'honorable député de Témiscouata (M. Pouliot) dénature mes paroles.

M. POULIOT: Si la consommation du tabac n'a pas augmenté, l'honorable député peut travailler à l'augmenter, en quittant cette enceinte et en allant fumer dans le couloir le cigare qu'il m'a offert.

M. GOTT: Vous ne contribuerez pas à l'accroître.

M. POULIOT: Nous aurons augmenté la consommation d'un cigare et pendant ce temps nous aurons la paix.

Les chiffres que j'ai cités au sujet du tabac sont consignés à la page 595 (version française) des *Débats*.

Le miel de la province de Québec a bénéficié d'une publicité fort attrayante. Elle a paru dans une excellente publication mensuelle qui n'a jamais publié ma photographie ou mon nom, mais que j'estime tout de même. Je ne juge pas les publications d'après la publicité qu'elles m'accordent. Je parle de la publication intitulée *Québec*, publiée par le gouvernement canadien à Londres. Cette revue a fait beaucoup de réclame au miel canadien. Le sous-ministre de l'Agriculture de la province de Québec s'est rendu à Londres pour ouvrir des débouchés au miel canadien. Le projet est louable, mais il y a autre chose à considérer.

D'après les statistiques, nos exportations de miel dans l'empire britannique accusent une plus-value de \$119,215, mais nos exportations en d'autres pays accusent une moins-value de \$7,952. Cela donne une augmentation totale de \$111,263. Et la consommation au pays? Par rapport à 1930-1931, la consommation au pays en 1932-1933 a fléchi de 9,535,689 livres. Nous exportons pour \$111,263 de plus de miel, mais nous en consommons 9,535,689 livres de moins. A quoi bon exporter \$111,263 de plus de miel, si nous en mangeons 9,535,689 livres de moins? Si la publicité faite dans la revue *Québec* est excellente, la réclame pour encourager la consommation de produits canadiens au pays n'est pas efficace. Il faut donc prendre tous les moyens possibles pour accroître la vente de ce produit. Mais au Canada nous consommons 9,535,689 livres de miel de moins. Le ministre de l'Agriculture n'est-il pas d'avis qu'il est bien préférable de faire de la réclame au miel canadien au pays, pour assurer ici une consommation normale de ce produit? Cela accroîtrait de 9,500,000 livres la consommation domestique et l'exportation de \$111,000 de miel serait superflue. C'est mon point de vue. Ne vaut-il pas mieux prendre des dispositions pour conserver la clientèle canadienne, ainsi que le très honorable représentant de Calgary-Est (M. Bennett) l'a souvent prêché? Nous avons un marché domestique, mais la consommation au pays fléchit graduellement, devient nulle et il est temps de faire de la réclame aux produits canadiens au Canada, pour relever la consommation au chiffre d'il y a quelques années. Et non seulement avons-nous perdu notre commerce extérieur, mais, à cause de cela, notre commerce intérieur a diminué à tel point que les Canadiens n'ont plus les moyens d'acheter nos produits domestiques. Nous avons un bon exemple dans les statistiques relatives à